CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E146551** **VALABLE JUSQU'AU** **25/01/2028**

ÉDITÉ LE 27/10/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 09/03/2010

Raison sociale : T.S.B. BATIMENT

Forme juridique : SARL

Capital : 100 000

27 RUE ROGER FRANCOIS
94700 MAISONS-ALFORT

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC MAISONS ALFORT 521027235

Siret : 521 027 235 00030

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 2119036

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 1244000 / 001 682622/0

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 1244000 / 001 682622/0

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/08/2026

Téléphone : 01 83 62 22 55 **Fax :** 01 83 62 22 57

Portable :

Responsabilité légale :
TUIL SULIVAN GÉRANT(E) ASSOCIÉ(E) MAJORITAIRE / BENGUIGUI JEREMIE CO-GÉRANT

Site Internet : http://tsb-batiment.fr

E-mail : contact@tsb-batiment.fr

Effectif moyen : 27 **Tranche de classification :** EFF3 **Chiffre d'affaires H.T. :** 6 307 625 **Tranche de classification :** CA7

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2111	Maçonnerie et ouvrages en béton armé (Technicité courante)	19	10/10/2023
2391	Réparation et renforcement d'ouvrages de charpentes	14	19/11/2024
4421	Structures métalliques	20	21/03/2024
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante)	12	11/06/2026
	Nombre total de qualifications : 4		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

27/10/2026 12:32

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E146551** **VALABLE JUSQU'AU** **25/01/2028**

ÉDITÉ LE **27/10/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 09/03/2010
Forme juridique : SARL
Capital : 100 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC MAISONS ALFORT 521027235

Siret : **521 027 235 00030**
Code NACE : 4399C
Numéro caisse de congés payés : 2119036

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 1244000 / 001 682622/0

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 1244000 / 001 682622/0

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/08/2026

Raison sociale : **T.S.B. BATIMENT**

27 RUE ROGER FRANCOIS
94700 MAISONS-ALFORT

Téléphone : 01 83 62 22 55 **Fax :** 01 83 62 22 57
Portable :

Site Internet : http://tsb-batiment.fr
E-mail : contact@tsb-batiment.fr

Responsabilité légale :
TUIL SULIVAN GÉRANT(E) ASSOCIÉ(E) MAJORITAIRE / BENGUIGUI JEREMIE CO-GÉRANT

Effectif moyen : 27 **Tranche de classification :** EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	11/06/2026

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Isolation des murs par l'extérieur	11/02/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

27/10/2026 12:32

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.